

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 15 (1907)
Heft: 11

Artikel: Notes extraites des registres de l'état-civil de la paroisse de Pully
Autor: Dumur, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-15324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

secouer le joug savoyard au printemps de la même année 1266¹, avait été constrainte par les événements de l'été à se rallier à Pierre II. Ainsi la campagne de 1266 et la prise de Gumminen avaient non seulement assuré les communications entre le comte de Savoie et Berne, et affermi par là la domination du comte sur cette ville, mais l'autorité de la Savoie avait pris une extension et une force nouvelles dans la vallée de l'Aar.

(A suivre.)

Victor VAN BERCHEM.

NOTES EXTRAITES DES REGISTRES DE L'ÉTAT-CIVIL DE LA PAROISSE DE PULLY

Quelques-uns des ecclésiastiques qui, au XVII^e siècle et au XVIII^e, desservaient à la fois les églises de Pully et de Belmont, prirent l'habitude de consigner de temps à autre dans leurs registres baptistaires les événements qu'ils estimaient dignes de passer à la postérité. Ce n'étaient, le plus souvent, que des faits d'assez minime importance. Il nous a paru toutefois qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à les recueillir. Nous les donnons ici tels quels, en ne faisant guère que de les mettre bout à bout pour en former un petit rudiment de chronique locale.

Le premier pasteur de cette paroisse dont le nom soit connu s'appelait Angelin Buyssonier. Il exerça son ministère de 1582 à 1596, dressa un rôle des enfants qu'il fut appelé à baptiser, mais ne le fit que sur des feuilles volantes. C'est son successeur qui prit soin de ces « papiers esgarez » et les transcrivit en tête d'un registre. On trouve là, tout au moins en partie, les noms des familles qui existaient alors dans la localité, entre autres ceux d'Alix, Borjoz, Chappuis,

¹ Ci-dessus, p. 322.

Chavand, Coderay, Corsat, Domenjoz, Dumont, Duport, Jaques, Maillard, Matthey, Milliquet, Moynoz, Penairoz ou Pevaizoz, Pensyrod *alias* d'Yllens, Perret, Pignard, Place, Raymondin, Tondu, Trépey, Verrey.

Quelques-uns de ces paroissiens n'étaient peut-être que de simples habitants et non des bourgeois de la commune.

J. Rhétier, successeur d'Angelin Buyssonier, fut présenté comme pasteur de Pully le 14 septembre 1596 et occupa ce poste jusqu'en 1601.

Après lui vint spectable Noë Parisod. On voit qu'il desservait les églises de Pully et de « Beaumont » (Belmont). Dieu, est-il dit, le retira le 27 d'août 1613. Son fils, Jérémie, l'avait remplacé quelque temps.

Il est regrettable que M. Noë Parisod n'ait rien dit d'un événement qui, sans doute, fit grande sensation et qu'un bourgeois de Lausanne, Jerome François, consigna ainsi dans son journal à la date de 1607 :

Le vendredi, au soir, l'environ de cinq heures, qu'estoit le 17 (27?) avril, droit de Chamblane, derrière Pullie, furent noyés 67 personnes tant femmes que filles, fors que quatre hommes, lesquelles venoient pour effouir ès vignes, et furent toutes ensevelies à Pullie.

Marcquard Blévet, ministre de Pully et « Beaumont » dès le 2 janvier 1614 à la fin de 1615, s'est borné lui aussi à tenir les registres de baptêmes et de mariages. Quant au registre mortuaire on ne le commença qu'en 1617.

Le cinquième pasteur de Pully est François Dind. C'est lui qui, pendant une longue période de quarante-neuf ans (1616-1665), a pris les notes suivantes :

Mémoire à la postérité que le 24^e d'août 1618, jour de la St-Barthélemy, est arrivé, environ 11 heures devant midi, un grand dégast et désastre ès vignes de Belmont, du costé d'orient. La maison de la Conversion s'est aussi glissée et les vignes et possessions et arbres sont renversez et remuez. Plusieurs voisins y ont estés et moi avec eux pour recercher le mesnage de la maison engouffrée en terre. Dieu ait merci de nous.

Le 15 de septembre 1618, le moulin de Bergier¹, tenu par Pierre Ravissod, a esté en partie brûlé. Le feu estoit parmi le foin et paille et y a eu un grand embrasement et estoit à 4 heures du matin. Nous y sommes accourus depuis Pully; ceux de Lutry aussy y ont apporté grande assistance et l'avons heureusement estaint, à Dieu graces, lequel je prie qu'il ait pitié de nous.

Au mois de novembre 1618 on a commencé à voir une grande comète en orient, au matin, avec une grande verge ou balay, signifiant grands malheurs et calamités à l'advenir, *nam nunquam visus impune cometata*². Dieu ait merci de nous.

Le 9 de décembre 1618, nous avons eu grands éclairs et tonnerres. Dieu ait mercy de nous.

Massacre des fidèles a esté fait en la Valteline aux Grisons, le 9 juillet 1620³.

Nota que depuis que Dieu m'a appellé en ceste Eglise de Pully, j'ai corrigé plusieurs défauts que j'y ai trouvé :

1° Ay commandé, au nom de Dieu, à tous ceux de l'Eglise de fleschir les genoux en priant et non point demeurer appuyés contre les bancs, comme faisoient les hommes, estants comme debout en priant, comme aussi les femmes.

2° De ne point marchander à la porte du temple en emmenant les espouses, qu'estoit une vilaine coutume.

3° De ne point ensevelir les corps morts si virement, comme on faisoit, dans 3 ou 4 heures, mais attendre 24 heures pour un grand corps et 12 heures pour un enfant. (Bamp 5 fl.)

4° Item, de ne sortir durant la distribution de la cène, comme faisoient plusieurs femmes, qui alloyent en la maison et revenoient.

5° D'ensevelir les corps par ordre, à forme du mandement obtenu, en juillet 1620, de M. le bailli Michel, et aller par ordre à l'ensevelissement, sous le bamp de 25 fl.

6° D'entrer tout droit dans le temple, quand il sonne le dernier coup du presche, sans s'arrêter sur le cemetière.

7° De n'amener chiens au presche, sous le bamp de 3 fl. pour les povres.

8° Cesser toute besongne le jeudy, tandis du presche, dans l'enclos du village.

Ceci publié le 20 d'aoüst 1620.

¹ C'était un moulin sur la Paudèse, entre Pully et Lutry.

² Car on ne vit jamais impunément une comète.

³ On appelle ce massacre la Saint-Barthélemy des Grisons. Le nombre des victimes fut de quatre à six cents.

Le temple de Pully a été réparé, lambrissé, à l'instance, sollicitation et grande prière de moy, François Dind, pasteur. 1621.

Mémoire à la postérité que l'an 1621, le jour de Pentecoste, la terre a tremblé, sur les deux heures après midi. Le 19^e d'aoüst, jour du Jeusne, grands éclats de tonnerres et effroyables éclairs sur les 3 heures du soir. — Le 2 de septembre, jour de la cène, grands signes au ciel par des lueurs et clartés non accoustumée, apportant terreur. Ciel enflammé toute la nuict. Dieu aie pitié de nous en sa grâce et nous convertisse.

Le 26 d'octobre 1622, le sac de froment s'est vendu septante deux fl. à Lausanne; en novembre, 80 fl.¹

L'an 1622 et 1623 grandes chertés et dizettes. Le froment s'est vendu 15 escus le sac, messel 60 fl., mesclou 52 le sac. Le salagnon² 1 fl. Dieu soit pour nous.

Le 16 d'aoüst 1623, on a redressé la banderolle et botton du clocher, moy ayant eu beaucoup de peine pour obtenir cela de M. le Schaffner³. — Chaleurs estranges et extraordinaires, sécheresse par l'espace de 2 mois et plus. Dieu sur tout.

Tremblement de terre en septembre 1623, un lundi matin, à l'aube du jour.

Le 15 juin 1624, grand et estrange déluge d'eau rière Pully, pavement miné, grand dégast aux vignes. Dieu surtout.

Embrasement grand à Bemont, le 31 d'octobre 1624, le dimanche à midi ès maisons de Jaques Liardet, François Corbaz et de Beboz. *Deus adsit.*

La maison de Pierre Duport bruslée le 22 décembre 1625, à trois heures en la nuict. *Deus adsit.*

Tonnerres, le premier de décembre 1626, *nocte* (pendant la nuit).

Mémoire que le fléau de peste a commencé en l'église de Pully le 4 d'avril 1629 et a continué, sans intermission, jusques au 13^{me} de décembre 1630, et sont morts en la dite église, tant grands que petits, jeunes et vieux, 195 personnes et à Bemont sont morts 93. Au Seigneur gloire, qui nous a délivré.

Nota. Le 8 janvier 1632, Jaques Degast, musnier (meunier), a fait réparation à l'Eglise de Pully, à genoux ployez, pour avoir fait un horrible blasphème contre Dieu, disant (estant exhorté de prier Dieu) qu'il prieroit le Diable qu'il les emportast.

¹ Le florin valait 4 batz et le batz 14 1/2 centimes de notre monnaie actuelle.

² Pain de sel.

³ Le Schaffner, appelé plus tard gouverneur, était le fonctionnaire bernois qui, à Payerne, remplissait un rôle analogue à celui de bailli.

Mémoire que le 12 et 13 d'avril 1639, les vignes ont esté cuites et gelées. Au bas n'y a pas eu beaucoup de mal, en haut tout gasté. Dieu sur tout.

La peste a emporté l'an 1638 et 39 environ 137 personnes de Pully et du Port. A Dieu en soit gloire et à nous l'amendement.

Jusne (jeune) public célébré par les quatre cantons évangéliques le 4 d'avril 1639.

Le 19 janvier 1645 s'est levé un orage si violent et estrange que de vie d'homme on n'a oui parler de semblable; c'estoit un dimanche, entre 8 et 9 heures, quand partout on estoit à la prédication; (il) a emporté plusieurs maisons, clochers, bouleversé pyramides, rompu banderolle et fait partout de très grands et irréparables dégasts, démantelant temples et maisons. Dieu aye merci de nous et appaise son courroux. Amen¹.

Paix générale en toute l'Allemagne en l'année 1650.

Tremblement de terre le 10 septembre 1650.

Jusne (jeûne) célébré le 20 d'octobre 1650 pour la paix donnée à l'Allemagne.

Jusne encor célébré le premier jour d'avril 1651.

Tremblement horrible à Basle.

Jusne public le 5^e d'aoüst 1652, par un jeudi, à cause des calamités publiques : foudre, gresle et tempeste en plusieurs lieux, tremblement de terre, orages, inondations d'eaux. Dieu aye pitié de nous.

Item pour la décale à 6 Liv. par quintal monte à 23

d'augmentation 50

Liv. 73

Mémoire que l'an 1653, en mars, avril et may, les sujets Allemands de Leurs Excellences de Berne se sont rebellez et (ont) pris les armes contre leur Souverain, dont plusieurs compagnies du pays de Vaud sont allées en Allemagne pour ramener les dits sujets

¹ Cet orage de 1645 dévasta tout le pays de Vaud. A Payerne le vent renversa la flèche de l'église abbatiale ; à Château-d'Oex et à Rossinières il enleva le toit du temple.

à Leur obéissance et ont eu heureuse issue. Plusieurs ont été décapitez, pendus et esquartelez. Gloire à Dieu qui nous fait jouir de paix¹.

Le 17 novembre 1654, Jusne public pour la délivrance et pour la paix publique.

Le 17 d'Aoust 1654, Jusne public pour actions de graces à Dieu, pour jouir de sa paix et pour réunion et paix entre les Anglois et Holandois.

Le 11 Septembre 1656, Jusne public pour actions de graces à Dieu pour une riche année et pour l'establissemment et affermissement de la paix avec les cantons papistes².

Pierre Paludanus, successeur du pasteur Dind, consigne le décès de ce dernier de la façon suivante :

Le 18 de Janvier 1665, sur les sept heures du matin, par un mescredy, Dieu a retiré de ce monde en son repos éternel spectable François Dind, cy devant Pasteur en cette Eglise de Pully, après y avoir servi l'espace de 49 ans. En la place duquel a esté establi par Leurs Excellences Mons. Pierre Paludanus, lequel a esté présenté à l'Eglise de Pulli le 26 février par Mons. Bernard Tscharner, Seigneur Ballif de Lausanne, de la part de LL. EE., par Mr Pierre Collinet, Doyen de la classe de Lausanne, au nom de la vénérable classe et accepté par Mr De Lisle, secrétaire baillival, au nom des deux communes de Pulli et Bémont ; les anciens de Bémont estants descendus par commandement de mon très honoré Seigneur Mons^r le Ballif pour assister en la présentation faite à Pulli. Et en après Mons^r le bourgmeistre Pollier remercia aussi LL. EE., au nom de la Seigneurie de Lausanne, de ce qu'elles avoient pourveu d'un pasteur l'Eglise de Pulli, qui est un lieu de la jurisdiction de la dite Seigneurie. Après l'action les communiers traitèrent la compagnie dans la maison de commune.

Ce nouveau pasteur était un moine qui avait abjuré la religion catholique et s'était marié. Voici l'inscription qu'on lit dans les registres de l'état civil au sujet d'un premier fils qu'il eut à Pully :

Le 4 Avril (1669) spectable Pierre Collinet, Doyen de la vénérable classe de Lausanne, a baptisé à Pully, Bernard-Béat fils de

¹ Il s'agit ici de la révolte et de la guerre des paysans.

Le pasteur Dind fait allusion à la première bataille de Villmergen, qui eut lieu le 23 janvier 1656, et à la paix qui mit fin aux hostilités.

Maître Pierre Paludanus, ministre du dit Pully et (de) Suzanne Langhans sa femme. Parrains magnifique et puissant Seigneur Mons^r Bernard Tscharner, Ballif de Lausanne et Mons^r Beat Fischer, bourgeois de Berne, marraine Mad^e Marguerite... Dame Ballifve de Lausanne.

Pour d'autres enfants qu'il eut encore, spectable Paludanus prit aussi des parrains et marraines de haute marque. Mais le nouveau converti rentra, paraît-il, au sein de l'Eglise catholique. Voici en effet ce que dit son successeur :

Deus nobiscum. Roolle des enfans baptizez en l'Eglise de Pully et en celle de Belmont par moy Abraham Mennet, citoyen de Lausanne, estably pasteur des dites églises le 1^{er} Décembre 1673, en suite de la scandaleuse désertion de Pierre Paludanus, qui, de l'ordre des Augustins, en auroit été fait Pasteur et avoit servy dix ans aux dites Eglises.

Ce pasteur Mennet laissa à son tour les petites notes que voici :

En 1676, l'on a fait une muraille au cimetière de Belmont, qui n'estoit aucunement fermé.

En 1677, l'on a acheté les Bibles qui sont sur les chaires des temples de Pully et de Belmont.

En 1681, le magnifique, puissant et très honoré Seigneur Bailly de Lausanne, Samuel Bondely, a obtenu de LL. EE. 300 Fl. qu'il m'a livrés pour la réparation du temple de Belmont et qui ont été appliqués à faire un plancher neuf sur le lambris du temple et une chaire neuve, à recouvrir et mousser le toict, à refaire les murailles fort gastées et à (les) reblanchir. — Pour se ressouvenir de cette grâce, l'on a fait peindre les armes du noble, généreux et puissant Seigneur thrésorier du pays roman, Abraham Tiller, et du dit Seigneur Bailly. Ainsi est, A. Mennet, pasteur,

En 1683, l'on a fait la galerie du temple de Pully.

Au mois de décembre 1685 M. Mennet obtint le poste de Lutry et ce fut Mr Jacob-Nicolas Du Gué, bourgeois de Lausanne, qui lui succéda dans celui de Pully.

Mr Du Gué n'a laissé qu'une seule note :

La nuict du samedy au dimanche 18 de Septembre 1692, environ trois poses de vignes commençèrent à s'esbouler et à tomber

dans la Paudèze, dessous du moulin de Rochetta. C'est une partie du bien de la Conversion. Voyez ce que remarque feu le vénérable Mr Dind de la ruine de la maison de la Conversion, arrivée le 24 Aoust 1618.

Au bout de quinze ans, Mr Du Gué fut élu au poste de Corsier sur Vevey. Son successeur, qui venait d'Ormont-dessus, prit alors, avec quelque solennité, la plume et « commença, dit-il, le rôle de ceux qui ont été espousez, tant en l'église de Pully, qu'en celle de Bemont, dès que la providence de Dieu a estably Jacob De Petra pour Pasteur de ces deux Eglises, le 4 mars 1700. »

Ce Mr De Petra (Delapierre), constata, en janvier 1701, le « changement du calendrier vieux en nouveau », mais sans se livrer à aucun commentaire à ce sujet. Ce n'était pourtant pas une petite affaire que de passer du coup du 31 décembre 1700 au 12 janvier 1701 et de retrancher ainsi à ce dernier mois onze jours. Mais le nouveau pasteur était sans doute déjà malade, car il mourut peu après.

Mr Nicolas Muller, ci-devant ministre au diaconat de Lutry, fut alors élu pasteur de Pully et installé le 22 mai 1701. Il sut prendre quelques petites notes historiques :

La nuit du mardi au jeudi, qu'estoit le troisième jour de May de présente année (1702), on a dérobé la bourse des pauvres qu'on tenoit cachée dans un armoire au chœur, où il pouvoit avoir environ une douzaine d'écus, qui on esté pris avec la cachemaille dans laquelle ils étaient enfermés. — Il fut pris une exacte information de toutes les personnes de cette Eglise qui avoyent participé à la Sainte Cène, à qui on fist prester le serment de déclarer la vérité, et cela par Mr le lieutenant Langin, Mr le secretaire Delisle et par Nic. Muller, présentement Ministre de la dite Eglise, lesquels n'ont rien pu découvrir, mais Dieu les découvrira, car on pouvoit juger par le présent sacrilège qu'ils font profession de dérober depuis assez longtemps.

Le 10 janvier 1706, le Sr George Crausaz a commencé dans cette Eglise une partie des fonctions de sa charge qui sont celles de lecteur et de chantre, ayant commencé une paire de jours auparavant

celle d'instruire les enfans de ce lieu ici, desquels il avoit été établi régent d'écholle le dernier mois de l'année précédente.

Le 12 May, à 10 heures, il s'est fait un renouvellement de lune et une eclypse de soleil en même temps, qui ont causé une si grande obscurité sur la terre qu'elle ne pouvait pas être plus grande de nuit, de sorte que l'on ne se connoissoit presque pas quoique ce fust en plein jour et que le ciel ne fust point couvert,

A cette époque, un assez grand nombre de personnes de Lausanne et des environs venaient à Pully pour y faire célébrer leur mariage. En passant relevons l'inscription suivante :

« 1706, le 9 décembre. Ont été épousés Mon^r DeBetaz, Estudiant dans l'Académie de Lausanne, et vertueuse Marie fille (de) Mon. Dauel, ministre à Morens, par le même. » Il s'agissait donc d'une sœur du Major. On voit ailleurs que cette Marie Davel, femme de spectable Jean-Pierre Debe-taz, mourut en 1710 et que son testament fut homologué en cour baillivale, à Lausanne, le 18 août de cette année-là.

Repronons les notes de M^r Muller.

Environ ce temps (mai et juin 1708) il y a eu un si grand nombre de chenilles qu'on a été contraint de couper des arbres entiers qui en étoyent tellement remplis que toutes les feuilles étoyent broutées.

Le 22 Aoust (1708) on a mis bas la girouette et le pommeau de l'aiguille, dans lequel on n'a rien trouvé; on a bati une nouvelle ramure, un nouveau clocher¹ et une nouvelle éguille; on a remis le pommeau le 3 et la girouette le 8 septembre de la présente année.

1709. Avril.— L'hyver précédent a été rude, depuis le 7 Janvier jusqu'au commencement de Mars de la présente année, qu'il a cuit les bleus de tous les meilleurs endroits du pays, de sorte qu'il a fallu resemer ces mêmes champs. Ce froid extrême a gelé les vignes, les arbres, surtout les noyers, fait mourir non seulement les bêtes, mais même plusieurs personnes et par là causé grande disette.

¹ C'est, sans doute, le curieux clocher qui surmonte encore aujourd'hui le temple de Pully.

1712. Le 26 May de la présente année, la guerre ayant commencé quelques mois auparavant entre les cantons de Zurich et de Berne, d'un côté et les cinq cantons catholiques : Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden et Zug, l'armée de Berne remporta ce sus dit jour une victoire considérable sur celle des cinq cantons qui perdirent passé deux mille hommes avec trois pièces de canon, quelques chariots de munitions qu'ils laissèrent sur le champ de bataille, qui resta à nos troupes et en furent les maîtres ; et allèrent de là assiéger Bremgarten, Baden, Mellingen, sans conter les places que ceux de Zurich ont pris dans le Toggenbourg et ailleurs.

Le 25 juillet de ditte année, l'armée de Berne a remporté une seconde victoire sur les mêmes cantons, encor plus considérable que la précédente où elle a aussi gagné le champ de bataille, sept ou huict canons, huict drapeaux, des chars de munition et autres choses et où les ennemis ont perdu environ quatre mille hommes, tant tués que noyés ; leur pays mis en partie au pillage.

On a rendu des actions de grâces le 12 juin pour la première et le 7 aoust pour la seconde victoire¹.

Le 25 du présent mois d'Aoust on a célébré un jour d'actions de grâces pour la paix conclue quelques jours auparavant entre les sus dits cantons à Arau, dans toute la Suisse protestante et chez ses alliés, et on a fait ce jour là plusieurs décharges d'artillerie dans tous les lieux indiqués ci-dessus.

L'année 1717 fut des plus importantes pour Pully. Depuis 1536 ce village et le territoire qui en dépendait formaient une seigneurie que se partageaient la ville de Berne et celle de Lausanne. La première avait là un officier qu'on appelait Sénéchal ou Séchal et la seconde en avait un autre qui portait le titre de Sautier. Le corps de justice ainsi que le consistoire étaient mixtes et se composaient de justiciers et d'assesseurs alternativement élus par le bailli ou par le conseil des Vingt-Quatre de Lausanne. Ce partage d'autorité, des conflits de juridiction, la question des appels, l'assermentation des différents fonctionnaires, leurs luttes pour la préséance, étaient la source de difficultés sans cesse renaisantes. Les deux coseigneurs voulurent en finir une fois

¹ Il est curieux de voir que l'expression de « guerre ou de bataille de Vilmergen » n'était pas encore courante.

pour toutes. Par convention du 3 mai 1717 Messieurs de Lausanne firent abandon à Leurs Excellences de Berne de tous leurs droits de juridiction à Pully et reçurent en échange des droits analogues à Ecublens, Chavannes, Cugy et Froideville.

Le 23 mai 1719 le gouvernement de Berne, voulant sans doute faire apprécier les avantages qui allaient résulter de ce nouvel ordre de choses, autorisa d'ores et déjà la commune de Pully à mettre à sa tête, non plus un Président, mais bien un Banderet, comme cela avait lieu dans les quatre paroisses de Lavaux.

Dès 1717, l'ancien Sautier de Pully n'existe plus. Bientôt le Sénéchal ou Séchal fut transformé en Châtelain et, sous cette dénomination nouvelle, présida une justice qui relevait uniquement de Berne et qui se composait d'un lieutenant, de sept justiciers, d'un curial et d'un officier (huissier). Cette justice exerçait la basse et moyenne juridiction. De ses prononcés, il y avait appel en cour baillivale. Tout le criminel était du ressort de la cour du château de Lausanne.

Ces gros changements n'ont pas laissé de trace dans les registres d'état civil que nous compulsons. Mr le pasteur Muller s'intéressait davantage au rendement de la vigne, comme on le voit par le *Nota bene* de 1719 :

On a fait une si grande abondance de vin cette année qui vient de finir que on a eu donné un pot de moust pour un crutz ou un sol, à le prendre sous le pressoir. On vendoit les fustes jusqu'à quatre écus blancs la pièce. Au prieuré on a fait 210 chars de vin et au clergé 80. On a eu donné des septiers de vin à 4 baches le septier, à le prendre sous le pressoir.¹

La nuit du septième au huitième juin 1720 il s'est levé un si grand orage, suivi d'une si forte grêle, qu'il a causé un dégast extraordinaire et fait des ravages inexprimables non seulement ici, mais surtout à Lausanne où tout le vignoble qui en dépend,

¹ Le bache ou batz valait 14 1/2 centimes de notre monnaie actuelle. Le cruche ou crutz était la quatrième partie du bache.

composé d'environ mille sept cents pauses, a été désolé, ruiné, tempesté, etc., etc.

Le 7 juillet, seconde grêle. Le mal s'est étendu depuis Lausanne à Monstreux.

L'an 1721 le hameau de Paudex a été érigé en corps de communauté.

M^r le pasteur Muller mourut le 13 mai 1721. Il fut remplacé par M^r Pierre-François Bergier, précédemment à Cully, et qui fut présenté à l'église de Pully le 13 juillet 1721 par noble et généreux Isaac De Loys de Bochat, seigneur lieutenant baillival et par noble, docte et savant Gabriel Bergier, ancien Doyen de la vénérable classe et premier pasteur de l'église de Lausanne.

Cette année-là (1721) il y eut si petite vinée qu'au lieu des 210 chars qu'on avait fait au prieuré en 1719, il n'y en eut que 10. Au clergé, au lieu de 80 chars, seulement 7.

Le 31 mars 1723, entre 2 et 3 heures de l'après dînée, le major Davel, à la tête d'environ cinq cents hommes d'élite, apparut tout à coup au débouché de l'étroit chemin qui, du hameau du Port, grimpe à Pully au milieu des vignes. Il traversa le village et fut se faire arrêter à Lausanne. Le 24 avril, à Vidy, le bourreau lui trancha la tête. Cette conspiration, fort inattendue, mit en émoi tout le pays romand; mais, dans les registres qui nous occupent, on n'en fit aucune mention.

Dès cette époque d'ailleurs les notes historiques se font rares.

En 1732, au décès de M^r le pasteur Bergier, celui qui va le remplacer se présente de la manière suivante :

Role des mariages bénis par moi Salomon-Barthelemy Parisod, de la Paroisse de Villette et bourgeois de Lausanne, qui, après avoir exercé les fonctions de son Ministère pendant six ans en Piémont, dans le Régiment Deportes au service de sa Majesté le Roi de Sardaigne en qualité de Ministre de camp, par ordre de LL. EE. de Berne, et quinze ans et quatre mois dans l'Eglise de Château d'Oex, a été nommé par la vénérable Classe de Lausanne,

assemblée à Vevey le m^ecredi 21 May 1732, pour Pasteur des Eglises de Pully et de Belmont, vacantes par le décès de M^r Pierre-François Bergier, citoyen de Lausanne, mon cousin germain, arrivée le jeudi 20 Mars 1732, et confirmé par LL. EE. le lundi 28 Avril de ditte année. Présenté aux Eglises des dits lieux le dimanche 22^e Juin par M^r François Seigneux, Assesseur Ballival et Chastelain de la Cour du jadis Chapitre à Lausanne.

Les trois pasteurs suivants ne fournissent que leurs noms, ce sont :

Charles Rivalier (9 novembre 1749)¹.

Rodolphe Millet (17 mars 1766).²

Anthoine Frédéric Berthez (16 juillet 1780)

On s'occupe cependant encore du rendement des vignes :

L'an 1785 il y a eu à la cave du Prioré 138 chars.

L'an 1786 il y en a eu seulement 29 chars à cause d'une grande grêle qui est tombée deux jours de suite et qui a tout dévasté par en haut et du côté des Mousequines.

L'an 1787 il y a eu au Prioré 60 chars.

En 1788 » » 116 chars.

En 1789 » » 74 chars.

Jean-Pierre Raccaud, installé comme pasteur le 3 février 1788, reprend la petite chronique longtemps interrompue :

Quod scriptum sit in memoriam posteris.

Le 18 avril 1788, on a apperçû à Pully et Lutry un léger tremblement de terre.

Le 25 may de ditte année, jour de dimanche, on a ressenti, à midi un quart, un tremblement de terre qui a excité grand bruit dans la cure : les planches et les boizeries ont fortement éclatté ; cependant, par la grâce de Dieu, il n'y a point eu de mal. On l'a ressenti aussi, plus ou moins, par tout le village, de même qu'à Lausanne et presque dans tout le païs.

¹ A sa mort, survenue en 1766, M. Charles Rivalier laissa cent vingt livres sterling à la bourse de la Communauté de Pully, pour la fondation d'une école de jeunes filles.

² On voit ailleurs que par arrêt du 8 septembre 1766 LL. EE. de Berne déchargèrent le pasteur de Pully de toute fonction à Belmont.

L'an 1789, sur la fin du mois de mars, la grande cloche de Pully s'étant fendue, on l'a envoyée à Vevey pour la refondre et augmenter et le 9^{me} aoust suivant a été le premier dimanche que l'on a commencé à la sonner.

Cette même année, 1789, l'hyver a été si rude depuis avant le nouvel an jusqu'au mois de mars, que les bleds ont été cuits, aussi le froment s'est vendu, en aoust, septembre et octobre, jusqu'à 36 *baches* le quarteron, à Lausanne, et le beau jusqu'à 38 *batz*. Sur la fin de l'année il s'est vendu encore jusqu'à 33 *batz* et les autres graines à proportion. Leurs Excellences, par un effet de leur paternelle bienveillance pour leurs sujets, en ont fait venir de Souabe et de Bavière plusieurs milliers de sacs de froment qu'ils ont fait vendre dans le païs seulement à 24 *batz* le quarteron, depuis octobre 1789 jusques à septembre et décembre de 1790. Ensuite à 23 et 21 *batz*.

Ici prend fin cette petite chronique de Pully. Elle est certes bien informe et bien pâle, mais il nous semble néanmoins qu'elle offre un certain intérêt à raison même de sa naïveté et de ses lacunes. Les personnes qui savent se contenter de peu y découvriront bien quelques détails inédits et comprendront que nous l'ayons récueillie.

B. DUMUR.

Liste des pasteurs de la paroisse de Pully :

Angelin Buysonnier	1582-1596	Charles Rivalier	1749-1766
Jean Rhétier	1596-1601	Jaques-Rodolphe Millet	1766-1780
Noë Parisod	1601-1613	Antoine-Frédéric Berthex	1780-1787
Marquard Blévet	1614-1615	Jean-Pierre Raccaud	1788-1804
François Dind	1616-1665	Elie-Fr.-Th.-D. Wulliamoz	1804-1845
Pierre Paludanus	1665-1673	Charles-Victor Dutoit	1816-1822
Abram Mennet	1673-1685	Noë-Gabriel Carrard	1822-1844
Jacob-Nicolas Dugué	1685-1700	Ch.-Auguste Dapples	1841-1845
Jacod Depetra	1700-1704	Henri Roulet	1846-1872
Nicolas Muller	1704-1721	Louis-François Deytard	1872-1892
Pierre-François Bergier	1721-1732	Emile Meystre	1892-1899
Salom-Barthélemi Parisod	1732-1749	Aloïs-Auguste Fornerod	1899

